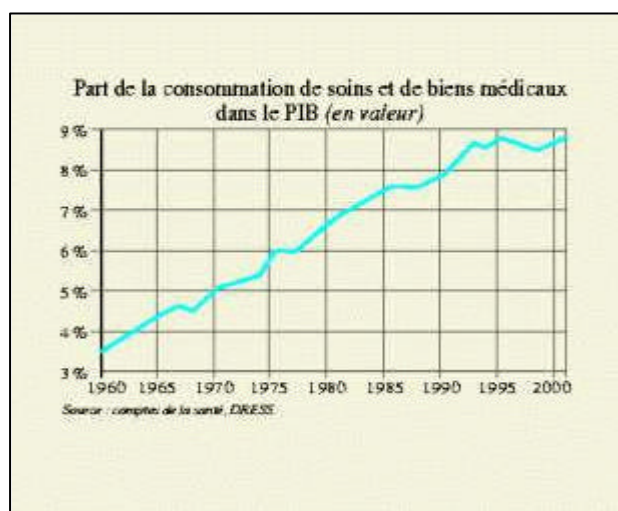


La part des dépenses de santé dans le PIB s'est stabilisée dans les années 1990

Karine PIGANEAU, *Quotidien du médecin* du 27/06/2003

Une étude rétrospective menée par le ministère sur les dépenses de santé au cours des quarante dernières années confirme une récente stabilisation, autour de 9 %, de la part de richesse nationale consacrée par la France à la santé.

Dans une analyse de l'évolution des dépenses de santé entre 1960 et 2001 (1), les ministères des Affaires sociales et de la Santé mettent en évidence une stabilisation de la part des dépenses de santé des Français dans le PIB (produit intérieur brut) depuis une décennie.



Les économistes notent que, après avoir plus que doublé en trente ans, passant de 3,5 à 8,8 %, la part de la richesse nationale consacrée à la consommation de soins et de biens médicaux (qui recouvre l'ensemble des dépenses de santé, qu'elles soient à la charge de l'Etat, de la Sécurité sociale, des régimes complémentaires ou des ménages) a eu tendance à se stabiliser au cours de la dernière décennie. A partir de 1985, l'écart constaté entre la croissance des dépenses de santé et celle du PIB - écart qui était de plus de 4 points au début des années 1960 - « s'est progressivement réduit », constatent les experts des ministères, qui attribuent ce résultat à des raisons économiques (léger recul des prix relatifs de la santé) et surtout à des décisions politiques : une première étape de stabilisation correspond, expliquent-ils, « aux mesures prises en 1986 et 1987 » (le plan Séguin,

qui a notamment limité les exonérations de ticket modérateur au titre des maladies longues et coûteuses) ; « une seconde, entre 1995 et 2000, au plan de réforme de la Sécurité sociale » (le plan Juppé). Il faut noter que l'année 2001, avec une légère hausse de la part des dépenses de santé dans le PIB, a marqué une rupture.

Par ailleurs, au cours des quarante années de référence de l'enquête, la composition des dépenses de santé a connu « de profondes modifications ». Les dépenses hospitalières, dont le taux de croissance annuelle s'est beaucoup ralenti ces dernières années, ont enregistré de fortes variations : en 1960, elles représentaient 41,3 % des dépenses totales de santé ; en 1982, à 54,9 %, elles étaient à leur maximum, avant de représenter moins de 50 % en 2000.

En légère baisse sur la période étudiée, la part des soins ambulatoires - 28,8 % des dépenses de santé en 1960 ; 26,1 % en 2001 - a moins joué au Yo-Yo. Quant aux médicaments, dont les volumes consommés ont été multipliés par près de 30 en quarante ans, ils occupent depuis 1997 le premier rang en termes de contribution à la croissance globale des dépenses de santé, au terme d'une évolution un peu chaotique (26 % en 1960, 16,7 % en 1983) due à la diminution de leurs prix relatifs.

Les ministères se penchent également sur la question du financement des dépenses de santé. Qui paye combien ? Qui paye moins/ou plus qu'avant ? Après avoir enregistré « une forte croissance de 1960 à 1980 », les dépenses prises en charge par la Sécurité sociale ont diminué légèrement en fin de période. La part assurée par l'Etat a décliné puis s'est stabilisée au cours des années 1990. Logiquement, la part de dépenses supportée par les mutuelles augmente entre 1980 et 2001. Celle laissée à la charge des ménages et des assurances complémentaires hors mutuelles diminue entre 1960 et 1981 et se redresse ensuite.

(1) Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), Laurent Caussat, Annie Fenina et Yves Geffroy, « Etudes et Résultats », n° 243, « Quarante années de dépenses de santé ».